# POLITIQUE PÊCHE-AQUACULTURE DU GROUPE CASINO

MIEUX CONSOMMER

MIEUX MANGER | PRODUIRE

GROUPE Casino

NOURRIR UN MONDE DE DIVERSITÉ

# POLITIQUE
# PÊCHE-AQUACULTURE
# DU GROUPE CASINO

La politique de Responsabilité Sociale, Sociétale et Environnementale du groupe Casino a pour ambition de proposer des modes de consommation responsable, et d'améliorer la durabilité de son modèle d'affaires en soutenant la confiance accordée par les principales parties prenantes avec lesquelles il entretient un dialogue constant.

Cette politique décrit les engagements pris par le Groupe Casino pour ses approvisionnements à marques propres, marques nationales et "no name". Les engagements portant sur les approvisionnements à marques propres s'appliquent aux activités intégrés et franchisées du Groupe (France métropolitaine et à l'internationale). Les engagements concernant les autres approvisionnements, s'appliquent a minima aux activités intégrés du Groupe.

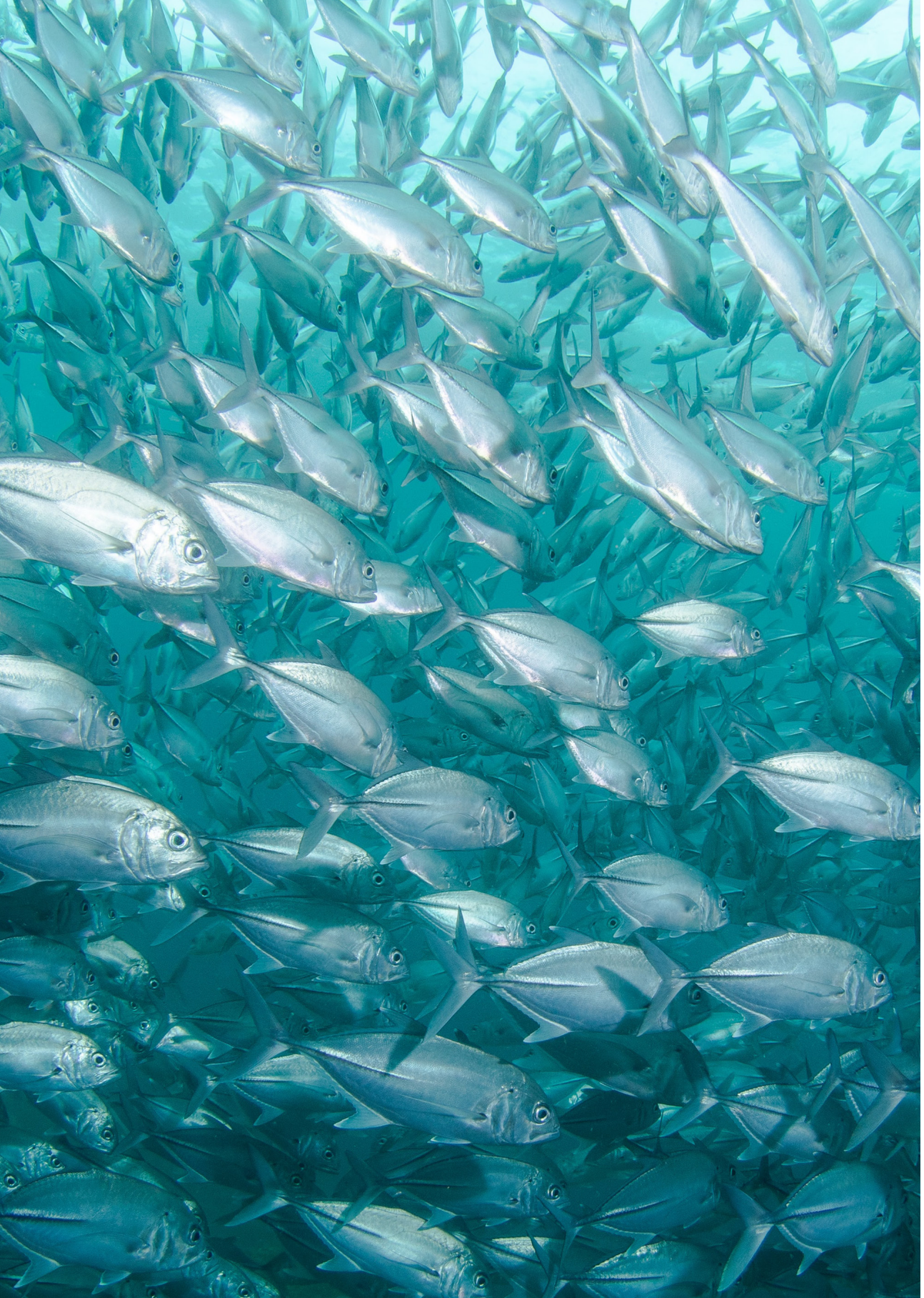



# LES ENJEUX

Les océans qui couvrent

**70%**

de la surface de la planète jouent un rôle majeur dans notre écosystème[1].

En effet, ils produisent plus de la moitié de l'oxygène de la planète, constituent l'un des principaux puits de carbone sur la Terre et contribuent ainsi à la régulation climatique en absorbant près d'un quart des émissions de $CO_2$ émises par l'Homme chaque année.

*[1] Vie des océans, aussi précieux que vulnérables WWF*
*[2] La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture, FAO 2024*

Par ailleurs, de nombreuses populations dépendent de la biodiversité marine et côtière pour leurs besoins en ressources alimentaires. Le milieu marin est menacé du fait de nombreuses pressions qui s'exercent sur lui (pollutions, surpêche, développement du tourisme, effet du changement climatique, etc.).

**Aujourd'hui, Plus de**

**37%**

des stocks de poissons sauvages seraient surexploités[2].

# LES ENGAGEMENTS

*Conscient de son rôle de commerçant responsable, le groupe Casino travaille depuis plusieurs années pour favoriser une pêche et une aquaculture plus responsables en s'engageant à :*

1. ASSURER UNE MEILLEURE GESTION DE LA RESSOURCE
2. S'ENGAGER POUR LIMITER LES ENGINS DE PÊCHE NON SÉLECTIFS
3. INTERDIRE LA COMMERCIALISATION DES ESPÈCES LES PLUS MENACÉES
4. FAVORISER UNE AQUACULTURE RESPONSABLE VIA UNE OFFRE DE PRODUITS LABELLISÉS ET ISSUS DE FILIÈRES CONTRÔLÉES
5. SOUTENIR LA PÊCHE FRANÇAISE

# PROPOSER DES PRODUITS RESPECTUEUX DE LA RESSOURCE

## Le Groupe s'est engagé depuis de nombreuses années dans une démarche d'amélioration de son offre marée.

Des actions concrètes ont été menées dès 2007 par le Groupe, faisant suite à une étude scientifique montrant des tensions sur les stocks de certaines espèces, compte tenu de leur croissance lente et de leur faible niveau de reproduction :

- A partir de 2007, le Groupe s'est progressivement engagé à arrêter la commercialisation d'espèces menacées, comme l'empereur ou la lingue bleue.
- A partir de 2008, le Groupe arrête la commercialisation de l'aiguillat Atlantique Nord Est.
- En 2012 et 2013, le Groupe stoppe la commercialisation des anguilles, civelles et mérou blanc.
- A partir de 2014, le Groupe arrête définitivement la commercialisation du Sabre, Grenadier et du Brosme.
- En 2017, le Groupe s'engage à ne plus proposer à la vente de requin-hâ et requin peau bleue.
- En 2022, le Groupe prend la décision d'arrêter la commercialisation de toutes espèces de requins en dehors de 4 espèces (mustelus asterias, mustellus mustelus, scyliorhinus canicula, scyliorhinus stellaris (saumonette).

Afin de limiter la pression sur les stocks des espèces très régulièrement pêchées et de permettre ainsi leur reconstitution, le groupe a également pris des engagements :

- Casino et Monoprix s'engagent, durant les mois de janvier, février et mars, période de reproduction, à ne plus vendre de bar (Dicentrarchus labrax).
- Depuis 2019, les enseignes Casino limitent leur approvisionnement en thon rouge au seul thon rouge de ligne-pêche artisanale, écolabellisé « pêche durable » afin de favoriser son renouvellement.
- Monoprix déploie une démarche de mise en avant d'espèces méconnues afin d'encourager une consommation de poisson plus diversifiée. En plus de favoriser le ré approvisionnement des stocks de poissons, cette démarche permet de soutenir les pêcheurs en permettant une valorisation de l'intégralité de leur pêche. Les espèces méconnues proposées à la vente par Monoprix sont toutes pêchées à la ligne et proviennent de Noirmoutier. Pour donner quelques exemples, Monoprix propose du céteau à la place de la sole, du maigre à la place du bar ou encore du tacaud à la place du merlan.

# PROMOUVOIR UNE PÊCHE DURABLE

Les enseignes du Groupe s'engagent à fournir à leurs clients des produits issus d'une pêche responsable.

## Privilégier les méthodes de pêche respectueuses de l'environnement marin

En 2018, les enseignes du Groupe ont pris position contre la pêche électrique et ne commercialisent pas d'espèces pêchées selon cette technique.

## Proposer une offre de produits certifiés

Le Groupe propose une offre de produits labellisés MSC. Ce label apporte la garantie que le produit acheté en magasin provient d'une pêcherie certifiée. Le label MSC a pour principal objectif de lutter contre la surpêche, qui a des impacts écologiques sur l'écosystème marin ainsi que sur la pérennité des populations de poissons

Monoprix propose sur son banc marée des poissons issus d'une pêche 100% Française (Pavillon France) ou certifiée «pêche durable» : cabillaud, lieu noir, flétan noir, dorade Sébaste, Loup Atlantique)





# PROMOUVOIR UNE PÊCHE DURABLE

Les enseignes du Groupe s'engagent à fournir à leurs clients des produits issus d'une pêche responsable.

## Améliorer la durabilité du thon

Le thon est une source de protéines courante pour les populations. Au cours de ces dernières années, les quantités de thon pêchés ont augmenté et ont mis en danger les stocks de certaines espèces dans plusieurs zones. Le thon albacore est l'une des espèces de thon la plus pêchée au monde. Dans plusieurs zones de pêche, le stock a atteint des niveaux ne permettant pas un renouvellement suffisant de l'espèce. Enfin, la filière des produits de la mer, notamment du thon en conserve, présente des risques quant aux conditions de travail et à l'approvisionnement (surpêche). Aussi, pour favoriser une pêche plus durable, le groupe Casino a pris plusieurs engagements pour ses marques propres :

### 1. LUTTER CONTRE LA PÊCHE ILLICITE EN S'ASSURANT QUE LES BATEAUX DE PÊCHE NE SONT PAS SUR LA LISTE DES NAVIRES INN (LISTE DE NAVIRES PRÉSUMÉS AVOIR EXERCÉ DES ACTIVITÉS DE PÊCHE ILLÉGALE, NON RÉGLEMENTÉE ET NON DÉCLARÉE)

### 2. AMÉLIORER LA TRAÇABILITÉ ET LES BONNES PRATIQUES DE PÊCHE EN :

• incitant les fournisseurs à adhérer à l'ISSF (International Seafood Sustainability Foundation) et à utiliser des poissons pêchés par des bateaux inscrits sur le PVR (Proactive Vessel Register) ;
• interdisant les techniques de pêche les plus destructrices et notamment la pêche à la palangre ;
• définissant un cahier des charges exigeant pour ses marques propres. Pour garantir une meilleure traçabilité et éviter la prise de juvéniles, le Groupe sélectionne des thons albacore entiers et supérieurs à 20 kg ;
• renforçant ses actions de prévention des risques pour le thon commercialisé en conserve à marque propre. Ainsi, le groupe Casino a rejoint le groupe de travail GTA (Global Tuna Alliance). Un groupe de travail spécifique, constitué de distributeurs qui a pour objectif d'orienter les différents acteurs de la filière vers une pêche et un approvisionnement en thon plus responsable.

Pour y parvenir, le groupe de travail utilise des outils permettant de cartographier la chaîne de valeur du thon en conserve des différents acteurs (transparence et traçabilité, volumes d'espèces pêchées, suivi et contrôle des méthodes de pêches utilisées et des zones de pêches concernées).

## 3. RÉPARTIR LES APPROVISIONNEMENTS DANS LES DIFFÉRENTES ZONES DE PÊCHE ET LIMITER NOS APPROVISIONNEMENTS DANS LES ZONES IDENTIFIÉES EN RISQUE DE SUREXPLOITATION.

## 4. PERMETTRE DE CONSOMMER DE FAÇON PLUS RESPONSABLE EN :

• améliorant l'information au consommateur (indication de l'espèce et de la zone de pêche sur l'emballage) :
• ne développant pas l'offre à base de thon albacore, espèce de thon dont les stocks sont les plus tendus.

## 5. FAVORISER UN APPROVISIONNEMENT DURABLE EN THON

• Depuis plusieurs années, le Groupe Casino s'est engagé à diminuer l'utilisation des DCP (Dispositif de Concentration de Poissons) :
-80% de l'approvisionnement en thon albacore doit être issu d'une pêche sur banc libre (sans DCP)
-40% de l'approvisionnement en thon listao doit être issu de pêche sur banc libre et au moins 50% dans le cadre d'un FIP (Fishery Improvement Project)

• Le thon listao et albacore vendu en conserve chez Naturalia est en très grande majorité pêché à la ligne ou à la senne sur banc libre, sans DCP

• Le thon albacore en conserve à marque Monoprix est exclusivement issu d'une pêche responsable, avec par exemple le recours à des techniques de pêche sans DCP (dispositif de concentration de poisson). La démarche « pêche responsable » menée par la maison CHANCERELLE est contrôlée par un organisme indépendant « Bureau Veritas » et repose sur 4 piliers d'achats :

**La gestion des ressources :**
• Choisir des méthodes de pêche adaptées afin de limiter la prise de poissons juvéniles et d'espèces menacées
• Choisir les zones de pêche en fonction de l'impact sur l'environnement (sur la base de données scientifiques et de recherches)

**La qualité des produits :**
• Donner une attention particulière à la fraicheur du produit
• Contrôler la chaine de production (respect du cahier des charges « Politique d'Achats produits de la pêche responsable » de la maison CHANCERELLE) et sélectionner des fournisseurs n'exerçant pas dans des zones de pêche à risque

**Les exigences sociales :**
Sélectionner exclusivement des fournisseurs et des pêcheries respectant les droits et conditions de travail selon les critères de l'OIT

**La transparence :**
Indiquer les zones de pêche sur la boite de conserve.

## 6. VEILLER À LA SANTÉ DES CONSOMMATEURS

Le Groupe Casino réalise chaque année des contrôles sur l'ensemble de ces références de thon en conserve à marque propre pour garantir la qualité et la conformité de ses produits.





# FAVORISER UNE AQUACULTURE PLUS RESPONSABLE

L'élevage des poissons s'est largement développé au cours des dernières années. L'aquaculture, si elle est trop intensive, peut avoir des impacts sur l'environnement notamment en matière de pollution des eaux et de recours non raisonné aux antibiotiques.

Le cahier des charges de l'aquaculture biologique vise à garantir un élevage de poissons économe en intrants, en limitant au maximum l'incidence sur l'environnement aquatique.
Les exploitations aquacoles certifiées ASC s'engagent pour favoriser la préservation de l'environnement, de la biodiversité et des ressources en eau, améliorer les conditions de travail des salariés et veiller au bien-être animal des poissons.

Ainsi, à titre d'exemples :

• Monoprix propose au rayon marée uniquement des poissons d'élevage issus de Filières Monoprix ou certifiés durable.
• Franprix et Casino proposent uniquement des poissons d'élevage labellisés Bio ou ASC (à marque propre, au rayon surgelé).
• Naturalia travaille avec un fournisseur de saumon irlandais situé dans le Connemara pour sa marque propre. Les conditions d'élevage respectent le cahier des charges de l'aquaculture biologique. La transformation des poissons se fait directement sur place, fumage à froid.

## Développer des filières plus responsables

Les enseignes du Groupe ont développé des filières durables et responsables en partenariat avec leurs fournisseurs.

*Ainsi Monoprix a :*

Créé des filières dont les poissons élevés en aquaculture bénéficient d'une alimentation sans OGM (<0,9%), sans farine animale terrestre, sans traitement antibiotique, et sont traçables de l'œuf à l'assiette. il existe 5 filières aujourd'hui : daurade, bar, saumon, truite et maigre.

NOUS AIMONS LE POISSON BIEN ÉLEVÉ
FILIÈRE MONOPRIX

Développé une filière de saumon fumé issu de fermes sélectionnées et certifiées ASC. Le saumon est nourri sans OGM (<0,9%), garanti sans traitement antibiotique dès l'élevage en mer avec une meilleure prise en compte du bien-être animal sur les critères de la qualité de l'eau, de la durée de mise à jeun, de la méthode d'étourdissement et d'abattage.

*Les enseignes Casino :*

Ont développé en 2016 une filière de saumon de Norvège sous la marque Casino Terre & Saveurs, issu de fermes aquacoles certifiées ASC, nourris sans OGM (<0,9%), et garantie sans traitement antibiotique. D'autres critères comme la traçabiltié ou la surveillance de la qualité de l'eau font partie des exigences de la marque Casino sur cette filière particulière.

En soutien à l'aquaculture française, Casino a développé une filière de truite sous sa marque Casino Terre & Saveurs. Depuis 2025, Casino place sa filière truite sous le nouveau logo « Poisson d'aquaculture français ». Cette démarche garantit la traçabilité du produit tout au long de la chaine de production, avec la garantie que les poissons sont nés, élevés, abattus, transformés et conditionnés en France.

## Intégrer des critères de durabilité dans l'alimentation de nos poissons d'élevage

L'alimentation des animaux d'élevage aquacoles peut être composée de farines et huiles de poissons. Des poissons sauvages peuvent-être utilisés pour produire ces farines et huiles de poissons.

Le groupe Casino participe depuis 2021 à un groupe de travail à l'initiative de Earthworm Foundation, qui rassemble des distributeurs et industriels.

Cette initiative collective a pour ambition de transformer l'alimentation en alimentation plus durable pour la filière saumon d'élevage dans un premier temps. les objectifs à 2030 sont de :

1. DIMINUER LA DÉPENDANCE AUX PÊCHERIES MINOTIÈRES EN RECHERCHANT DES INGRÉDIENTS ALTERNATIFS DE QUALITÉ

2. AMÉLIORER LA DURABILITÉ DES PÊCHERIES

3. ASSURER LA DURABILITÉ DES APPROVISIONNEMENTS EN SOJA (ZÉRO DÉFORESTATION).





# NOS POLITIQUES

Pour en savoir plus sur notre politique RSE et nos démarches,
**cliquez ici**
ou rendez-vous sur notre site internet groupe-casino.fr,
section « engagements RSE »

**groupe-casino.fr**

@Groupe_Casino

Groupe Casino

groupecasino

UN PAS de plus

Find our actions on **#unpasdeplus**

Direction RSE groupe Casino - Septembre 2025

LABEL DIVERSITÉ
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

LABEL ÉGALITÉ
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

GROUPE Casino
NOURRIR UN MONDE DE DIVERSITÉ